

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 26 JUIN 2014 A 20 H 00**

*L'an deux mil quatorze, le vingt-six juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THIBAUT Nathalie, CLOUTIER Jacky, BOUCHARD Yvette, BOISQUILLON Alain, LEBRUN Francis, BERRUE Didier, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, POTEAU Laura, TELLIER Didier, THAUVIN Christine lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Absente : BASTY Raymonde*

*Madame POTEAU Laura est nommée secrétaire de séance.*

*Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (12 voix POUR et 2 voix CONTRE) le compte rendu de la précédente séance.*

**REVISION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE AU 01/09/2014**

*Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le prix du repas pris au restaurant scolaire, au 1er septembre 2014, à 2,75 € pour les enfants et 5,50 € pour les adultes.*

**REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE AU 01/09/2014**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier au 1er septembre 2014 le forfait journalier de la garderie périscolaire fixé à 2,40 €.*

*Le Conseil Municipal décide, suite à la réforme des rythmes scolaires, d'ajouter une journée au forfait hebdomadaire pour tenir compte de l'ouverture de la garderie le mercredi matin soit  $5 \times 2,17 = 10,85$  €.*

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU LOIRET POUR  
LE FONCTIONNEMENT DU RASED**

*Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général du Loiret, d'un montant de 827,41 €, pour l'année 2013/2014, au titre de l'aide à l'acquisition de matériels scolaires et pédagogiques destinés au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.*

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION CENTRE POUR L'ACQUISITION D'UN BROYEUR**

*Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un broyeur pour les déchets verts et sollicite la Région Centre via le Contrat Régional de Pays du Pays Sologne Val Sud pour soutenir financièrement ce projet.*

**PROJET D'AMENAGEMENT DU VIEUX BOURG ET DES BORDS DE LOIRE : DEMANDE S DE SUBVENTION**

*Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'une étude pour l'aménagement et la valorisation du site du Vieux Bourg et des Bords de Loire.*

*Le Conseil Municipal sollicite des subventions auprès du GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et de la Région Centre via le Contrat Régional de Pays du Pays Sologne Val Sud pour soutenir financièrement ce projet.*

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA PARTIE PUBLIQUE DU BRANCHEMENT DU LOTISSEMENT "LE CLOS DES VIGNES" AU RESEAU ASSAINISSEMENT**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander à la SARL Création Art Immobilier le remboursement, à hauteur de 11 981,97 €, des dépenses engagées par le service communal de l'assainissement pour la réalisation du réseau public de collecte des eaux usées dans la Rue du Haut des Folies pour le raccordement du lotissement "Le Clos des Vignes".*

**CONCOURS DU COMPTABLE PUBLIC - ATTRIBUTION D'INDEMNITES**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander le concours du Comptable public pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et de lui accorder, pour l'année 2014, l'indemnité de conseil au taux de 100 % et l'indemnité de confection des documents budgétaires.*

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/09/2014**

*Suite à la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS) de créer un emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe à 17,5 /35<sup>ème</sup>.*

## **PROPOSITION D'ADHESION AU CNAS**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer au CNAS à compter du 1er septembre 2014.*

## **APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELE RELEVÉ DES COMPTEURS GAZ**

*Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention cadre avec GrDF pour la mise à disposition de bâtiments pour héberger les infrastructures pour le projet compteurs communicants gaz.*

## **APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA CESSION ET A L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DU MOBILIER DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ET D'INFORMATION DES ITINERAIRES DE RANDONNEE D'INTERET DEPARTEMENTAL SUR LE CANTON DE SULLY SUR LOIRE**

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention relative à la cession et à l'entretien des équipements mis en place dans le cadre du renouvellement du mobilier de signalisation directionnelle et d'information des itinéraires de randonnée d'intérêt départemental sur le Canton de SULLY SUR LOIRE à intervenir entre la Commune et le Département du Loiret.*

## **VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE**

*L'accès au public d'un poste de consultation n'étant pas encore effectif, le Conseil Municipal décide de reporter à une prochaine séance la validation du règlement intérieur de la Bibliothèque.*

## **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

*Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2013.*

*Le rapport susmentionné, destiné notamment à l'information des usagers, peut être consulté dans sa globalité en mairie ou partiellement sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).*

**DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR REPRESENTER LA COMMUNE A LA CLI DE DAMPIERRE EN BURLY**

*Le Conseil Municipal nomme M. Didier BERRUE, titulaire et Mme Yvette BOUCHARD, suppléante à la Commission Locale d'Information de DAMPIERRE EN BURLY.*

**MODIFICATION DES MEMBRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

*Le Conseil Municipal désigne Mme Raymonde BASTY membre élu au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.*

**REMERCIEMENTS**

*Le Maire donne lecture d'une carte de remerciements d'une employée communale pour les marques de sympathie adressées lors du décès de sa maman.*

*Il fait également part de remerciements émanant de l'Ecole Publique de Saint Père sur Loire, de la Société Musicale de Sully sur Loire, de l'Association « Les JMF en Val d'Or Sologne », de la Guinguette, du Souvenir Français, de l'Association « De Fil en Aiguille » et de l'AMS pour l'octroi de subvention.*

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- *Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'importante augmentation du prélèvement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour la Commune et la Communauté de Communes du Sullias.*
- *M. BERRUE informe l'assemblée que l'Association Sully Jeunesse organise une animation radio. Des interviews de Saint Pérois seront diffusées sur la fréquence 107.5 le vendredi 11 juillet à partir de 11 h 00.*
- *M. BOISQUILLON déplore les nombreux dépôts sauvages dans la Commune. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne fera preuve d'aucune tolérance pour ces actes d'incivilité.*
- *M. BRETON fait le compte rendu des séances du SICTOM de CHATEAUNEUF SUR LOIRE et du SYCTOM de GIEN.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 40.*

*Le Maire,*

*Patrick FOULON*